

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES RESIDENTS**

**08/10/2020**

**EHPAD - Site de La Meynardie**

---

**Présents :**

Mme Ginette BOUYSSY, Résidente  
M. François FAILLY, Résident,  
Mme Geneviève NOURY, Résidente  
Mme Mireille BRUANT, Résidente  
Mme Janine JOUHAUD, Résidente  
M. Gilles PRUVOT, Résident  
M. Jacques CUVILLIEZ, Résident  
M. Jean-Marc LEBRUN, Résident  
Mme Françoise BERTEAUD, Résidente  
M. Jean-Noël MICHELON, Représentant des familles  
M. Patrick CHLASTA, Représentant des familles  
Mme Dominique PINAULT, Représentante des familles  
Mme Céline FAURIE, Animatrice  
Mme Corinne CHABRAT, Animatrice  
Mme Marion CANDAU, Directrice Adjointe

**Absents excusés :**

Mme Annie POINTEAU, Représentante titulaire du Conseil de Surveillance  
MME Aurélie SCHALL, Représentante du personnel  
M. Jean MOINE, Représentant des familles  
Dr Hacina HACHEMI, Médecin coordonnateur

Mme CANDAU explique qu'elle est en charge des CVS depuis le départ à la retraite de M. PETITGIRARD. Elle rappelle que le CVS précédent avait acté la transformation du CVS en groupe d'expression CONSEIL DES RESIDENTS dont la nouvelle formule est moins institutionnelle. Nonobstant, Mme CANDAU précise qu'un représentant des familles au Conseil de Surveillance doit être désigné. Mme PINAULT et Messieurs MICHELON et CHLASTA, tous trois représentants des familles décident que M. Jean-Noël MICHELON représentera les familles au Conseil de Surveillance de l'établissement.

- Mme CANDAU fait un point sur le CVS du 25/06/20 qui est approuvé par l'ensemble des personnes présentes avec la rectification suivante demandée par Mme FAURIE qui explique s'être mal exprimée et être au service des résidents (paragraphe 5, «Mme FAURIE dit que c'est impossible avec les fauteuils...trop de temps»).

Mme CANDAU informe les résidents que la fontaine à eau a été installée dans le hall. En ce qui concerne la création d'un terrain de pétanque dans le parc, il conviendra d'attendre un peu en fonction des articulations des projets (parcours de marche, ombrages des tonnelles ...). Pour ce qui est des connexions WIFI, Mme CANDAU explique que les démarches sont en cours de finalisation pour le réseau patients/résidents.

- Un résident indique qu'il n'y a pas assez de pain le midi et le soir. Une résidente, quant à elle, souligne que rien n'est assaisonné, qu'il n'y a pas de condiments sur les tables, que les repas sont souvent immangeables (trop cuits, brûlés...), qu'ils ne sont pas bien présentés et souvent servis froids. D'autres résidents précisent qu'il y a trop souvent des carottes et des haricots verts et que le poisson est servi sans sauce et sans citron, que les œufs durs sont trop durs, que le céleri branches et les poireaux sont plein de fils, que la pattes sont collantes et sans beurre. Les résidents demandent à avoir des condiments (huile+vinaigre) et du beurre dans les frigos. Mme

CANDAU valide cette demande. En points positifs, le petit déjeuner est bien et les soupes sont mieux.

M. CHLASTA, pour avoir travaillé et pris ses déjeuners avec des enfants, explique qu'en fin de repas une évaluation était faite avec les enfants afin de recueillir leur ressenti. Il propose que cela soit fait avec les résidents. Mme CANDAU indique que les commissions de menus ont été ré-activées ; elle précise que Mme PASQUIER, diététicienne intervient sur les 3 sites et qu'il ne faut pas hésiter à lui faire remonter ce qui ne convient pas. Elle souligne qu'elle va voir comment mettre en place le recueil du ressenti des repas. Mme CANDAU valide une évaluation des repas pendant 2 mois.

Certains résidents indiquent que le petit-déjeuner est servi tard (9 h 30) et qu'il est, du coup, trop prêt du déjeuner (9 heures dernier délai serait bien). Certains résidents expriment le souhait d'aller le prendre en salle à manger plutôt qu'en chambre. Quant au repas du soir, il est court et dure 1/2 heure. Sans incriminer les agents, les résidents font savoir qu'ils discutent beaucoup au lieu de servir. Mme CANDAU fait remarquer que la qualité de vie au travail ne doit pas empiéter sur le besoin et le bien-être des résidents. Elle précise aux résidents qu'ils peuvent demander une collation le soir s'ils le souhaitent.

Un résident signale que la salle à manger est fermée à clef la journée alors qu'elle ne l'était pas avant ; cela est un problème pour les résidents qui ne peuvent pas se déplacer pour boire un café ou autre chose. Mme CANDAU précise qu'il faut s'adapter au rythme des résidents et veillera à une meilleure organisation, le besoin des résidents étant à prendre en compte en premier lieu. Enfin, elle ajoute qu'un cuisinier devait être présent ce jour mais qu'il a eu un empêchement ; il sera à nouveau convié au prochain CONSEIL DES RESIDENTS.

Les résidents demandent que les menus soient affichés en salle à manger. Cette demande est validée.

- Un résident signale qu'il n'y a personne dans les services entre 15 h et 17 h et que les familles cherchent souvent les agents. Mme PINAULT ajoute que cela dure depuis longtemps.

L'on sait bien que les agents ont droit à leur pause, mais cela est très insécurisant pour les résidents, indique Mme CANDAU. Le choix de la direction est que les agents doivent partir en pause chacun leur tour et ne pas laisser le service seul ; un rappel en ce sens sera fait aux agents.

Les résidents signalent qu'il y a beaucoup de bruit à 7 h 30. Une résidente indique que les veilleurs passent très régulièrement la nuit et cela est rassurant.

M. CHLASTA souligne que malgré tout, le personnel a une attitude bienveillante.

- Mme CANDAU indique que les cellules de crise eu égard au COVID ont repris et rappelle l'importance de l'application des gestes barrières : port du masque, distanciation, lavage des mains. Un agent de l'équipe HYLO est chargé de la désinfection des surfaces.

M. CHLASTA souligne que la grippe va faire son apparition et demande ce qui est prévu pour la vaccination. Mme CANDAU explique que la campagne de vaccination va commencer et qu'un courrier a été envoyé aux familles ; le personnel est fortement encouragé à se faire vacciner.

- Mme FAURIE indique que les résidents demandent à être formés à l'utilisation des tablettes, de SKYPE et FACEBOOK, outils largement utilisés pendant le confinement. En effet cela a été un peu compliqué car le service informatique a formé les animatrices sur 1 heure, ce qui est trop juste. M. MICHELON souligne que les personnes âgées n'ont pas la pratique des ordinateurs et que les connexions ne passent pas encore partout. Il précise que l'OSTALE pourrait intervenir sur place ou sur un autre site pour apprendre aux résidents à utiliser un ordinateur et à manier la souris, comme cela s'est fait à St-Aulaye. Mme CANDAU souligne que cela permettrait de rendre les résidents plus autonomes.

- Un résident demande si des rencontres belote, pétanque et autres seront organisées. Mme CANDAU répond que oui mais qu'il va falloir attendre un peu eu égard à la situation de COVID.

Pour terminer, Mme FAURIE demande ce qu'il en est du chien car il est toujours très bien accueilli par les résidents. Mme CANDAU indique qu'il a été adopté par le CHIC et qu'Idéfix, puisque tel est son nom fait donc partie de la maison. Tous sont ravis de cela.

Mme FAURIE a en projet de faire intervenir de petits animaux sur le service fermé.